



## Règlement 2019 et Equipement obligatoire

### **Règlement :**

#### **Art 1 : Définition de l'épreuve**

Le TOP est une manifestation organisée par l'association Top Oxygène. Elle se déroule, chaque année, à Porquerolles. Porquerolles est une île protégée qui fait partie du Parc National de Port-Cros. L'édition 2019 se déroulera le samedi 28 septembre 2019.

Cette manifestation est composée de 3 épreuves : natation, bike & run en VTT et trail. Elle se déroule par équipe de 2 : Masculines / Féminines / Mixtes

Les distances sont :

- **Top (Longue distance)** : 1,5km de natation, 35km de Bike & Run et 10km de trail sur sentier.
- **Half Top** : 750m de natation en relais\*, 17km de Bike & Run et 8 km de trail sur sentier

\*Chaque équipier réalise une boucle de 750m à son tour

Lors de la partir Bike & Run et Trail, les deux membres de l'équipe doivent rester à vue et franchir tous les points de contrôle ensemble. Le non-respect de ces règles entrainera la disqualification.

Le **TOP** est un format de course Tri X Natura. Le principe est la semi-autosuffisance, sur des pistes et des sentiers de randonnée. Il implique une certaine autonomie en boisson et en nourriture sur l'ensemble de la course. Il est donc impératif que chaque concurrent apporte sa réserve d'eau (Camel Bag ou gourdes) afin de récupérer l'eau fournie sur le parcours dans leur récipient.

Certaines équipes, dont la cause solidaire empêche la bonne pratique du Bike and Run, se verront la possibilité d'utiliser 2 vélos ( dans le respect d'une pratique à la vitesse d'un homme en marche)

#### **Art 2 : Certificat médical ou licence :**

Tout participant devra impérativement présenter une des deux pièces justificatives suivantes :

- Un certificat médical de non contre-indication à la pratique du triathlon en compétition (émis après le 28/09/2018)
- Une licence sportive de la FF Tri (de l'année en cours)

---

L'ouverture des inscriptions est prévue le 14 février 2019. Les inscriptions seront clôturées au plus tard le 01 septembre 2019, dans la limite des places disponibles.

Toutes les pièces justificatives (licence, certificat médical de non contre-indication à la pratique du sport, ...) devront obligatoirement être envoyées **avant le lundi 23 septembre 2019**. En cas de présentation des pièces demandées ou en cas de présentation de pièces non conformes, aucune remise de dossard et aucun remboursement ne seront effectués.

### **Paiement**

Le paiement est possible par carte bancaire (VISA, MASTERCARD) via le site [timingzone.com](http://timingzone.com) ou via l'envoi de chèque au siège de l'association Top Oxygène. Le débit de la carte bancaire est immédiat au moment de l'inscription sur le site.

### **Option Assurance Diamant (facultative)**

Au moment de l'inscription, il est proposé la mise en place d'une « option assurance diamant » pour un montant de trente euros (30 €) par équipe. Celle-ci permet toutes modifications ou annulation sans justificatifs suivant les conditions de l'annexe « Assurance Diamant 2019 ».

En cas de mise en place d'une option assurance diamant, la sélection de la case « J'accepte le règlement de l'organisateur et la décharge ci-dessus » et la confirmation de la commande entraîne l'acceptation par l'acheteur de l'intégralité des conditions générales de vente, y compris celles relatives à l'option assurance diamant, la reconnaissance d'en avoir parfaite connaissance et la renonciation à se prévaloir de ses propres conditions d'achat ou d'autres conditions.

1) En cas de sélection, le coût de l'option assurance diamant choisie sera ajouté à la somme due par le demandeur et le montant total sera réglé en une seule fois.

2) L'achat de l'option assurance diamant permet le remboursement des droits d'inscription et options selon les conditions précises mentionnées dans son formulaire et dans l'annexe au règlement « Assurance Diamant 2019 »

### **Art 3. Retrait billets passage bateau aller/retour :**

Afin d'éviter une affluence trop importante à l'embarcadère de la Tour Fondue, ainsi qu'au retrait des dossards, nous vous demandons de respecter le contenu du programme qui est mentionné à l'article 5 du présent règlement. Les bateaux effectuant la navette entre la Tour Fondue et l'île de Porquerolles ont une capacité de 250 personnes.

Les compétiteurs du TOP bénéficieront d'un tarif négocié avec la compagnie TLV, disponible en option lors de l'inscription. Pour récupérer votre billet pré-acheté à tarif réduit, vous devez faire part de votre inscription au TOP, lors de votre présentation à l'accueil de la Tour Fondue, et indiquer votre nom.

### **Art 4. Retrait des dossards :**

Les retraits des dossards pour le TOP et Half-TOP se feront le vendredi de 17h à 19h et le samedi matin de la course à partir de 8h, sur l'île de Porquerolles, à la salle de la mairie. Le retrait des dossards peut être effectué par un seul membre de l'équipe.

Tous les documents administratifs doivent avoir été envoyés par mail ou par courrier aux bureaux de TOP Oxygène (171ter avenue Charles de Gaulle 92200 Neuilly sur Seine). Aucun document ne sera pris sur place afin d'éviter un encombrement administratif de dernière minute avec nos équipes.

### **Art 5 Programme :**

Vendredi 27 septembre 2019 :

- Retrait des dossards à partir de 17h. Salle de la Mairie de Porquerolles

Samedi 28 septembre 2019, épreuve du TOP et Half TOP :

- 1er bateau au départ Tour Fondue : 7H30 / horaire à confirmer auprès de la TLV (04.94.58.21.81). Traversée de 15 minutes vers Porquerolles (horaires à confirmer avec la TLV)
- Retrait des dossards à partir de 8h à la Salle de la Mairie
- Horaire du départ de l'épreuve TOP : 10h30 (susceptible de changement)
- Horaire du départ de l'épreuve du Half-Top : 5 minutes après le départ du Top

- Temps donné du premier au TOP : 3h30 / Temps donné du dernier au TOP : 6H30
- Temps donné du premier au Half-TOP : 2h15 / Temps donné du dernier au Half-TOP : 4h00
- Remise des prix sur la place de l'église : 16h30

#### Art 6. Participation :

Le **TOP et le Half-TOP** sont ouverts à tout coureur, homme ou femme, âgé de + de 18 ans.

#### Art 7. Barrière horaire :

TOP : bike & run : + 5H après le départ, finish line : +7H après le départ

- Rappel temps 2018 :
  - 1<sup>er</sup> : 3H41
  - Dernier : 6H33

Half-TOP : bike & run : +3H30 après le départ, finish line : +5H après le départ

- Rappel temps 2018 :
  - 1<sup>er</sup> : 2H23
  - Dernier : 4H33

#### Art 8. Ravitaillements et pointages des participants :

Sur chaque poste de ravitaillement un pointage sera effectué. Les participants n'ayant pas été pointés seront pénalisés. Les deux membres de l'équipe doivent pointer ensemble (hors natation).

Nous demandons à l'ensemble des participants de bien vouloir respecter l'hygiène et la propreté sur les différentes zones de ravitaillements. Des bénévoles sont là pour vous servir et des containers poubelles sont là pour y déposer vos déchets.

#### Art 9 : Equipement Obligatoire et interdiction :

Les concurrents sont tenus à certaines règles de sécurité strictes. Le lieu de la course étant un parc national, il faut comprendre que l'assistance et le suivi ne seront pas aussi immédiats que pour un événement classique.

Ainsi, les concurrents sont tenus d'avoir :

- Le gobelet réutilisable fourni par l'organisation lors du retrait des dossards. Attention, il n'y aura plus de gobelets aux ravitaillements, si vous n'avez pas le vôtre, vous ne pourrez-vous servir en boisson !
- Un casque de VTT pour chaque concurrent
- Téléphone portable (facultatif)

**Il est fortement conseillé aux participants de se munir d'une réserve d'eau** (Camel Bag ou gourdes) afin de pouvoir s'hydrater entre les ravitaillements. Il peut rapidement faire chaud sur l'île, même à cette période, et il est nécessaire de s'hydrater en continu lors de la course.

Le non-respect de ces points entrainera la mise en place de pénalités temps ou l'exclusion de la course sans prétendre à aucun remboursement.

ATTENTION, le tractage est interdit.

#### Art 10. Dossard :

Le dossard doit être impérativement épinglé sur votre poitrine de manière visible.

#### Art 11. Parcours et Balisage :

Le parcours sera balisé avec de la rubalise réutilisable. Nous vous demandons d'être très vigilant. Les sentiers sont quelques fois pourvus de racines ou de gros cailloux, une chute sur ce type de sol peut être grave, alors la plus grande prudence est recommandée. Au cas où vous vous seriez égaré nous

vous demandons de revenir sur vos pas, là où vous avez vu la dernière rubalise.

Attention, afin de ne pas marquer la nature de notre présence, les indications de parcours seront très simples. Il est recommandé d'être vigilant. Egalement, des contrôleurs effectueront des contrôles de dossards sans prévenir afin d'éviter toute tentative d'utiliser des chemins de traverse.

#### Art 12. Médicalisation et sécurité des participants :

L'épreuve sera médicalisée par avec une équipe de secouristes en poste sur la place du village et prête à intervenir.

#### Art 13. Protection de l'environnement :

Vous allez évoluer dans un milieu sensible et protégé. L'île de Porquerolles fait partie du Parc National de Port Cros et à ce titre, le site est extrêmement protégé car les espaces naturels traversés sont sensibles. Nous vous demandons donc de respecter les points suivants :

- de ne pas jeter vos déchets personnels. Vous pourrez le faire sur les points de ravitaillements.
- Ne pas utiliser d'objets lumineux ou sonores en dehors des ustensiles de secours et d'alerte
- Les coureurs ne devront en aucun cas, sortir des pistes et des sentiers autorisés.
- Tout participant surpris à ne pas respecter cet article se verra disqualifié et encourra des sanctions administratives. Une charte de bonne conduite sera signée par chaque participant.

#### Art 14. Prix de l'inscription :

Frais d'inscription :

<b>Tarif 2019</b>	
Cotisation annuelle Association Top (obligatoire)	15€/participant
Equipe TOP Tri X Natura	119€/participant
Equipe Half-Top	119€/participant

Tarif des options :

Hébergement (avec seulement petit déjeuner) en dortoir au centre IGESA le vendredi soir	43€
Hébergement (avec seulement petit déjeuner) en dortoir au centre IGESA le samedi soir	43€
Pasta Party du vendredi soir	14€
Location d'un VTT Specialized (ou équivalent) sur l'île	13€
Traversée bateau Porquerolles (A/R) (tarif grand public 2018 TLV : 19,50€)	16€
Traversée bateau Porquerolles pour un VTT (A/R) (tarif grand public 2018 TLV : 14,50€)	14€

After-TOP	25€
Assurance annulation	30€

Les frais d'inscription comprennent :

- 1 bonnet de bain pour chaque participant
- 1 gobelet réutilisable à utiliser aux ravitaillements
- 1 produit « finisher » pour ceux qui passent la ligne d'arrivée
- Les ravitaillements
- L'assistance médicale
- La sécurité parcours
- La remise des prix
- Les récompenses
- Un TopKado composé de produits offerts par les partenaires du TOP pour chaque participant
- Le déjeuner d'après-course

#### Art 15. Assurance :

Oxygène contracte une assurance responsabilité civile course auprès de la compagnie MMA. Nous invitons chaque participant à contracter une assurance individuelle nominative valable pour l'épreuve.

#### Art 16. Limite d'inscription :

L'épreuve est limitée à 150 équipes. Une fois le nombre de participants atteint, les inscriptions seront closes.

#### Art 17. Vestiaires, remise des prix :

VESTIAIRES :

Vous pourrez déposer vos effets personnels, à l'école de Porquerolles.

REMISE DES PRIX :

Elle se fera dans la foulée (vers 16H30) et en fonction du classement annoncé par la cellule chronométrage. Seront récompensées pour chaque format (TOP et Half-TOP) :

- Les 3 premières équipes Scratch
- La première équipe Masculine
- La première équipe Féminine
- La première équipe Mixte
- La première équipe Vétéran
- La première équipe Parent-Enfant

#### Art 18. Annulation de l'épreuve :

Dans l'hypothèse d'une annulation de l'épreuve d'ordre sécuritaire (santé publique, intempéries, cas de force majeure), la compétition pourra se transformer en duathlon ou se dérouler sur des parcours conformes aux exigences imposées par le Préfet du Var (dans son arrêté préfectoral du 19/06/2018, annexe 4).

Dans le cas où l'épreuve serait impraticable, les concurrents renoncent d'ores et déjà à toute réclamation ou demande de remboursement quelle qu'elle soit.

#### Art 20. Droit à l'image :

Tout participant renonce expressément à se prévaloir du droit à l'image durant l'épreuve comme il renonce à tout recours à l'encontre de l'organisation Top Oxygène, pour l'utilisation de son image sur tout support publicitaire ou promotionnel. Une autorisation de droit à l'image est intégrée dans les conditions générales d'inscriptions.

#### Art 21. Quizz Sensibilisation à l'Environnement :

Pour participer à la course, toute l'équipe doit avoir au préalable répondu en ligne au questionnaire

Quizz **Sensibilisation à l'environnement**, rédigé en partenariat par le Parc National de Port Cros qui donnera lieu d'un tirage au sort parmi les meilleurs répondants pour le gain d'une récompense. Les réponses de ce quizz sont à trouver dans le site internet du parc National. Egalement, il sera proposé aux accompagnants, la découverte des activités du Parc via une visite guidé.  
Une partie de la cotisation à l'Association TOP Oxygène sera reversée à une association défendant la cause environnementale.

